



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°1161) DE MISE A
DISPOSITION DE LA SALLE BOUQUET A
L'ASSOCIATION « COMPAGNIE VERT BITUME »**

**DÉCISION N° DM-26-091
EN DATE DU 25 FEVRIER 2026**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de l'Association « Compagnie Vert Bitume » représentée par sa présidente Madame Charlotte BOUTEILLE, dont le siège est situé Maison des Associations – 41/43 rue Raymond du Temple, 94300 VINCENNES, d'organiser des répétitions d'une compagnie professionnelle dans la salle Bouquet, les 13 et 17 février 2026 de 9h30 à 14h00 ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Compagnie Vert Bitume » représentée par sa présidente Madame Charlotte BOUTEILLE, dont le siège est situé Maison des Associations – 41/43 rue Raymond du Temple, 94300 VINCENNES, une convention de location de salles, afin d'organiser des répétitions d'une compagnie professionnelle dans la salle Bouquet, les 13 et 17 février 2026 de 9h30 à 14h00.

LA GRATUITÉ de la mise à disposition.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN